

## **Installation classée pour la protection de l'environnement**

Monsieur le Maire expose le rapport suivant :

Une consultation du public, dont la durée est fixée à quatre semaines, est ouverte du 17 septembre 2012 au 13 octobre 2012 inclus, sur la commune de Louverné, concernant la demande d'enregistrement présentée par Monsieur le Directeur de la société POMPES SALMSON, en vue d'exploiter un entrepôt d'emballages et de produits finis, pour un volume de 132 000 m<sup>3</sup> environ, à Louverné (53950) – zone d'activités autoroutière.

Conformément à l'article R512-46-11 du Code de l'Environnement, le Conseil Municipal doit être consulté sur ce projet et émettre un avis.

Après avoir délibéré sur ce projet, le Conseil Municipal émet :

Un avis **FAVORABLE à l'unanimité des membres présents ou représentés.**

**Pour copie conforme :**

**Le Maire :**

**Pierre-Yves MARDELÉ**